

Proposition / déposée au CG du 17.05.2017

Sujet :

Etude globale des mesures de sécurité à prévoir pour nos routes communales

Intervenant :

Mouvement Indépendant

A l'attention de :

Conseil communal

« Mesdames, Messieurs,

Faisant écho aux différentes discussions relatives aux comptes 2016 et à la bonne santé actuelle des finances communales, le groupe du Mouvement indépendant souhaite formuler une proposition à l'attention du Conseil communal.

Lors de l'assemblée communale du 4 décembre 2013, l'élaboration et la réalisation de zones 30 km/h était à l'ordre du jour. Les citoyens présents ont fait part de leur questionnement sur le fait d'avoir à se prononcer sur un crédit d'étude qui regroupait autant l'étude d'un tel projet que sa réalisation. Pour rappel, c'est un crédit global de Fr. 70'000.—qui était sollicité.

Plusieurs personnes dans la salle ont demandé qu'un crédit soit tout d'abord demandé pour l'étude de ces zones et qu'ensuite sur cette base un crédit de réalisation soit à l'ordre du jour. Il a également été fait mention qu'une séance d'information à la population était impérative avant toute réalisation.

A l'interpellation d'une citoyenne qui s'interrogeait sur la possibilité de scinder cet objet en deux étapes avant le vote, il a été répondu par Monsieur le Syndic que si le projet n'était pas accepté sous la forme proposée, une demande de crédit d'étude correspondant uniquement à la phase d'analyse serait formulée ultérieurement.

Lors du vote, les citoyens ont logiquement refusé cet objet, la nature même de celui-ci n'étant pas suffisamment claire et définie.

A ce jour, hormis un crédit d'étude relatif à la Route des Colombettes, malheureusement peu de choses ont évoluées sur nos routes communales. La sécurité dans notre village demeure au cœur des préoccupations des habitants, c'est une évidence et chacun est concerné.

Il est urgent que le Conseil communal puisse nous présenter une étude globale qui récence les points noirs de notre réseau routier.

Des problèmes évidents de sécurité sont constatés sur certains tronçons tel que la route des Combes qui subit le trafic provenant du quartier du Carry situé sur la commune de Bulle ou la route du Briez qui fait office de route de contournement à certaines heures de la journée...la route de l'Adrey ou bien d'autres exemples pourraient être cités. A noter que le projet Valtraloc ne concerne pas directement les routes communales mais bien la traversée de notre localité.

C'est pourquoi le groupe du Mouvement Indépendant demande au Conseil communal de formuler pour la prochaine séance du Conseil général une demande de crédit d'étude afin d'analyser l'entier du réseau communal.

Il est souhaitable que cette étude puisse fournir une base de travail complète afin de déterminer les zones prioritaires ainsi que les différents types d'aménagements possibles.

Nous devons donner un signal clair à nos citoyens et répondre ainsi à une préoccupation majeure.

Merci de votre attention. »

Pour le groupe
Mouvement indépendant
Isabelle Seydoux.